

Ci-après dénommée le *Mandataire*

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUI

Le *Mandant* confie à titre exclusif pour une durée irrévocable d'un mois reconductible dans les conditions prévues au paragraphe « DUREE », au *Mandataire* qui l'accepte, le mandat de vendre les biens et/ou droits immobiliers ci-après désignés aux prix, charges et conditions suivantes.

Le *Mandant* autorise le *Mandataire* à entreprendre tout ce qui sera utile afin de parvenir à la vente, et,

